

# Denain: Cap Intérim fait en sorte que le handicap ne soit pas un frein à l'emploi

Cap Intérim France vient d'ouvrir une agence à Denain, à la Maison de l'initiative et de l'emploi, rue Louis-Petit. Il s'agit d'une Entreprise de travail temporaire d'insertion, spécialisée dans l'accompagnement de personnes handicapées.

Valérie Aubert | 14/01/2019

492 partages

[Partager](#)

[Twitter](#)



insiste le directeur d'agence, Dominique Demarquet.

*« On ne peut faire travailler que des personnes qui ont un agrément IAE, insertion par l'activité économique, délivré par Pôle emploi selon des critères économiques et sociaux ; ces personnes doivent aussi être reconnues par la Maison départementale des personnes handicapées », précise-t-il.*

**Il s'agit de personnes souffrant d'un handicap physique, quel qu'il soit.** Il peut être lié à un traumatisme récent, à la répétition de gestes professionnels ; ce peut être aussi un problème physique déjà ancien et qui s'est aggravé.

*« Quel que soit le handicap, surtout s'il est récent, il y a une phase de deuil et d'acceptation par laquelle doit passer le salarié. »* Un salarié qui, bien souvent, est par la force des choses contraint de se reconverter si son poste n'a pu être adapté à sa nouvelle situation.

*« Notre mission consiste aussi, si nécessaire, à tout faire pour lever les freins à l'emploi : garde d'enfant, problème de transport, de santé, de formation, etc. »*

## « On fait tout pour trouver le bon poste à la bonne personne »

Quel secteur d'activité pour ces personnes ? « *Il n'y a pas de limite, insiste le directeur d'agence. Tertiaire, automobile, logistique... Nos partenaires vont de l'artisan, la TPE, la PMI, à la grosse entreprise. On fait tout pour trouver le bon poste à la bonne personne.* »

La démarche de Cap Intérim France consiste alors à dresser la liste de ce que le candidat est en capacité de faire ou pas, d'après **un bilan établi par le médecin du travail**. À moins que le handicap ne soit apparent (personne en fauteuil roulant ou non-voyante, par exemple), le handicap reste confidentiel et n'est divulgué ni à l'ETTI ni à l'entreprise accueillant le salarié.

### Lutter contre les stéréotypes

Depuis l'ouverture de l'agence denaisienne de Cap Intérim France, son directeur Dominique Demarquet multiplie les contacts avec les entreprises de l'arrondissement.

Ici comme ailleurs, il est régulièrement amené à lutter contre les clichés. « *Le stéréotype du handicap, c'est la personne en fauteuil roulant. Les gens imaginent un handicap lourd et ça fait peur. À nous de rassurer.* » Et de démontrer, s'il en est besoin, qu'un salarié, même porteur de handicap, est riche de compétences et de savoir-faire. « *Le candidat, par son dynamisme, sera son meilleur vendeur* », ajoute Dominique Demarquet.

### Un taux élevé de retour à l'emploi

Cap Intérim France est un réseau d'agences de travail temporaire d'insertion référencées par la Dirrecte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), spécialisées dans l'accompagnement des personnes handicapées.

La première agence a été ouverte en mars 2009, dans la Somme. Le réseau compte aujourd'hui huit agences réparties dans l'ensemble des Hauts-de-France. Les deux dernières ont ouvert à Denain et Béthune, fin 2018.

424 intérimaires ont été suivis en 2017.

250 entreprises sont clientes du réseau.

La Dirrecte exige 60 % de sorties pérennes : CDD longs (au moins six mois), formations longues, CDI. La plupart des agences sont au-delà.